

BARTENHEIM

BLOTZHEIM

BUSCHWILLER

HEGENHEIM

HESINGUE

HUNINGUE

KEMBS

SAINT-LOUIS

ROSENAU

VILLAGE-NEUF

Mieux ensemble

Tri des déchets : faire encore mieux

Communauté de
communes
des



3 frontières



MIEUX
vivre ensemble
MIEUX
agir ensemble

Chaque jour, nous produisons des déchets, sans toujours nous rendre compte que nos activités quotidiennes et nos habitudes de consommation finissent par générer des masses impressionnantes d'ordures ménagères qu'il faut collecter et traiter.

Le service public des déchets est donc essentiel à notre qualité de vie, à notre confort, mais aussi à la préservation de l'environnement.

Il suppose une organisation complexe, avec des machines (camions de collecte, camions porte-caissons...), des équipements (déchetteries, points d'apport volontaire...), et une équipe de quelque 50 agents qui assurent au quotidien les tournées de collecte, vous accueillent dans les déchetteries et transportent les déchets vers les filières de traitement...

Tout cela a bien sûr un coût qui ne cesse d'augmenter. Il intègre en effet des facteurs de hausse que nous ne maîtrisons pas : nous subissons notamment un renchérissement continu de l'incinération.

Il est donc essentiel que chacun d'entre nous trie ses déchets au mieux et évite d'envoyer à l'incinération des déchets qui pourraient être recyclés.

Pour vous y aider, la CC3F met à votre disposition un service de qualité : nos collectes en porte-à-porte, par exemple, se font au moyen de conteneurs et non de sacs, comme c'est le cas dans bien d'autres territoires ; cela concourt à l'efficacité du service mais aussi à l'hygiène de nos rues.

Vous disposez également d'un réseau dense de points d'apport volontaire et de mini-déchetteries auquel s'ajoute la déchetterie de Village-Neuf, un équipement particulièrement performant.

Ces outils sont les vôtres ! Par vos gestes de tri, vous répondez à la fois à des enjeux environnementaux et financiers. Autant de dimensions que je vous invite à découvrir à travers le dossier de ce nouveau numéro de « Mieux ensemble ».

Roland Igersheim
Président de la Communauté de Communes des Trois Frontières



Le magazine intercommunal
« Mieux ensemble » est édité
par la Communauté de Communes
des Trois Frontières.

Directeur de publication :
Roland Igersheim

Conception, réalisation :
apside&co,

en collaboration avec la CC3F

Imprimerie de Saint-Louis

Date de parution : octobre 2011

Date dépôt légal : à parution

ISSN : 2104-9130

Maison du Lertzbach : début des travaux à l'automne

Les engins de chantier entreront en action au mois de novembre pour l'extension de la Maison du Lertzbach. L'agrandissement de l'EHPAD (voir encadré) se fera par la jonction des deux ailes existantes, avec une entrée par la rue Saint-Damien.

Le projet, imaginé par l'agence ludovicienne d'architecture Sutter et Laburte, prévoit 600 m² de nouveaux locaux, répartis sur deux étages et un sous-sol.

Chaque niveau accueillera un espace salon, lieu d'animation et de convivialité pour les résidents et leur famille, un bureau pour le personnel soignant, ainsi que des locaux de soins et de consultation.

23 chambres seront créées, dont 20 seront dédiées à l'accueil permanent et trois à l'accueil temporaire ; elles viendront s'ajouter aux 60 lits existants.

Au sous-sol, seront aménagés une salle de kinésithérapie, un bureau pour le médecin, deux bureaux de consultation externe (mémoire, psychiatrie, appareillage), une salle d'attente, un salon de coiffure, des sanitaires et des locaux de rangement.

Les travaux devraient durer environ 18 mois.

La construction de cette extension fait suite à la demande de création de 23 lits supplémentaires déposée par l'association de gestion auprès des autorités compétentes : le Conseil Général et l'Agence Régionale de Santé. Celles-ci ont donné leur feu vert, permettant à la CC3F de concrétiser un projet qui va permettre d'enrichir l'offre d'accueil pour les personnes âgées dépendantes.

Sommaire

• Pages 3, 4, 5, 6, 7, 8

L'info minute

L'actualité de la CC3F en bref

• Pages 9, 10, 11, 12, 13

Dossier

Tri des déchets : faire encore mieux

• Page 14

La CC3F et vous

L'assainissement : la mise en conformité des installations

• Pages 15, 16

La CC3F de A à Z

Toutes les informations pratiques

Les mots d'ici

- La Maison du Lertzbach a le statut d'EHPAD : établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.
- Elle a été construite par la Communauté de Communes des Trois Frontières en 2000 et est gérée par une association, « La Maison du Lertzbach ».
- La CC3F, en tant que propriétaire des locaux, assure la réalisation des travaux.
- Coût prévisionnel de l'extension : environ 2,44 millions d'euros HT.



Comment agir pour le climat ?

Chacun d'entre nous peut jouer un rôle dans la préservation de notre planète. Prenons les émissions de gaz à effet de serre : la moitié d'entre elles est produite par les particuliers, avec le chauffage des habitations, la production d'eau chaude ou encore les déplacements. Nous pouvons donc tous agir, grâce à de petits gestes quotidiens.

A travers le Plan Climat, le Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières entend informer les habitants sur le rôle qu'ils peuvent jouer.

Il a pour cela conçu une exposition d'abord

visible à la Maison éclusière de la Petite Camargue puis à la foire Eco-Bio de Hégenheim (voir encadré).

En septembre, plusieurs manifestations ont eu lieu dans le cadre de la Semaine de la Mobilité. En novembre, gastronomie et environnement feront cause commune avec l'opération « Manger, c'est agir » : plusieurs restaurateurs de la CC3F montreront que l'on peut concevoir des repas de qualité sobres en carbone.

En novembre et en janvier 2012, vous découvrirez comment concilier construction ou rénovation de votre maison et perfor-

mances thermiques, grâce à des visites et conférences (voir encadré).

En 2012 également, des Trophées du Climat permettront un échange d'expériences et une valorisation d'actions menées en faveur du climat.

Une charte d'engagement des différents acteurs est également en cours de préparation.

Pour en savoir plus :

Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières, tél. 03 89 70 93 67, www.pays-saint-louis.fr

Un Plan Climat en 34 actions

Quelque 80 personnes, citoyens, élus, responsables associatifs, acteurs économiques, ont pris part aux ateliers de travail organisés par le Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières pour élaborer le plan d'action du Plan Climat. Finalisé en mai dernier, ce plan est le fruit de 15 réunions de travail.

Il concerne quatre grands domaines :

- le bâti, la construction, la consommation d'énergie dans les bâtiments ;*
- les déplacements ;*
- la sensibilisation des habitants ;*
- l'énergie (éclairage public, énergies renouvelables, etc.).*

Une exposition sur le Plan Climat

Pour sensibiliser le public à la préservation de notre environnement, le Pays de Saint-Louis et des Trois Frontières met à la disposition des mairies, associations, écoles, entreprises, commerçants... une exposition dédiée au Plan Climat.

Renseignements auprès du Pays au 03 89 70 93 67.

- émissions et consommations sur le Pays de Saint-Louis*
- déplacements*
- économies dans la maison*
- achats*
- déchets*

Construction, rénovation et performances thermiques

Conférences, visites de maisons, neuves ou rénovées, performantes thermiquement :

- vendredi 18 novembre, 18 h 45 : conférence à Blotzheim, foyer Saint-Léger, rue du Foyer ;*
- samedi 19 novembre : visite de bâtiment dans la CC3F inscription auprès d'Alter Alsace Energies, tél. 03 89 50 06 20 ;*
- vendredi 20 janvier, 19 h 45 : conférence à Attenschwiller, salle polyvalente, 64 rue Charles-de-Gaulle ;*
- dimanche 22 janvier : visite de bâtiment sur la Communauté de Communes Porte du Sundgau.*

De nouvelles animations à la piscine couverte

Forme ou bien-être : la piscine couverte de Village-Neuf vous permet de faire votre choix ou de conjuguer les deux, grâce à de nouvelles animations lancées au mois de novembre.



L'aquabiking

C'est le nouveau sport tendance : vous faites du vélo... dans l'eau. Une façon de sculpter en douceur vos abdos et vos jambes et de lutter contre la cellulite. Pédaler dans l'eau est en effet bien plus doux qu'avec un vélo d'appartement ou d'extérieur : les articulations ne souffrent pas, l'effort est fourni sans difficulté, car l'eau permet de ne pas sentir le « stress thermique » causé par la chaleur dégagée par le corps pendant l'effort.

Les séances de 45 minutes ont lieu :

- lundi : 19 h - 19 h 45 ;
- mardi : 20 h - 20 h 45 ;

- jeudi : 19 h - 19 h 45 ;
- vendredi : 20 h - 20 h 45 ;
- samedi : 19 h - 19 h 45.

Les tarifs :

- la séance : 10 €, tarif réduit 7 € + entrée piscine ;
- abonnement 10 séances : 90 €, tarif réduit 63 € + entrée piscine ;
- abonnement 20 séances : 160 €, tarif réduit 112 € + entrée piscine.

Renseignements : piscine couverte, tél. 03 89 67 13 41, piscine.couverte@cc-3frontieres.fr

Les massages bien-être



Deux masseuses professionnelles proposent des massages bien-être à l'huile, faits d'effleurages, de digito-pressions, de mouvements fluides enveloppants. Ces massages harmonieux procurent détente et vitalité, dénouent les tensions et accélèrent la circulation en éliminant les toxines. Une façon d'évacuer le stress ou, pour les sportifs, de compléter leur récupération.

Les massages ont lieu :

- du lundi au samedi : 17 h - 19 h 30 (fin 20 h) par séances de 25 ou 50 min ;
- le dimanche : 9 h 30 - 12 h (fin 12 h 30).

Ils sont assurés par :

- Mme Bechtold, les mardi, mercredi et jeudi ;
- Mme Lebus, les lundi, vendredi, samedi et dimanche.

Les tarifs :

- séance de 25 min : 25 € + entrée piscine ;
- séance de 50 min : 45 € + entrée piscine ;
- abonnement 10 séances : 25 min, 250 € + 1 séance offerte ; 50 min, 450 € + 1 séance offerte ;
- bon cadeau : 1 séance au choix.

Renseignements :

piscine couverte, tél. 03 89 67 13 41, piscine.couverte@cc-3frontieres.fr

Tri réussi au Centre Nautique

« A la piscine aussi, je trie » : c'est ce que les usagers ont fait pendant l'été au Centre Nautique. Des bacs bleus et gris avaient été installés à différents emplacements et une campagne de communication mise en place, permettant un meilleur tri des déchets. Merci pour ces efforts !



Le chiffre : 90 892

C'est le nombre d'entrées que totalise la piscine couverte de Village-Neuf de janvier au 13 juillet 2011. Cela porte à 152 865 le nombre total d'entrées depuis son ouverture, en septembre 2010. La fréquentation de l'ancienne piscine plafonnait, elle, à 100 000 entrées par an. Le Centre Nautique a lui souffert d'un mois de juillet pluvieux, avec 59 235 entrées de mai à septembre (80 317 en 2010).

Un Espace Cyber-base Emploi à la Maison de l'Emploi et de la Formation



Rechercher un emploi en France, en Suisse ou en Allemagne, s'informer sur les techniques de recherche d'emploi et les dossiers de candidature dans ces pays, trouver une formation : tout cela vous est facilité par l'Espace Cyber-base Emploi de la Maison de l'Emploi et de la Formation de Saint-Louis. Vous y trouverez également des informations sur l'évolution de votre vie professionnelle (bilan de compétence, validation des acquis, formation continue...), la création ou reprise d'une entreprise, les différents métiers. . .

Vous disposez d'un accès libre et gratuit à Internet (offres d'emploi, de stages, dépôt de CV . . .), à la visioconférence (entretiens d'embauche à distance), à la messagerie électronique ainsi qu'aux logiciels de bureautique. Vous pouvez également participer aux ateliers proposés (initiation à l'informatique et à Internet, rédaction de CV en français et en allemand, simulation d'entretien d'embauche, l'image de soi en entreprise) ainsi qu'à des réunions d'information sur le statut d'auto-entrepreneur, la validation des acquis de l'expérience (VAE)...

Pour mener son action, la Maison de l'Emploi bénéficie du soutien de la CC3F qui lui verse une subvention annuelle de 39 000 €.

Pour en savoir plus :

Maison de l'Emploi et de la Formation, 51 rue de Mulhouse à Saint-Louis, tél. 03 89 89 00 00.

Cyber Base ouverte :

- le lundi : 13 h 30 - 18 h ;
 - les mardi et vendredi : 10 h - 12 h 30, 13 h 30 - 19 h ;
 - les mercredi et jeudi : 10 h - 12 h 30, 13 h 30 - 18 h.
- Accès gratuit et sans rendez-vous.

Les travaux se poursuivent au Palmrain

Après la réhabilitation du bâtiment Nord, la rénovation du bâtiment Sud du Palmrain va débuter au mois de novembre. Une attention particulière sera apportée au confort thermique et phonique, comme cela avait déjà été le cas pour le bâtiment Nord. Livré à l'automne 2012, le bâtiment Sud accueillera des bureaux à usage tertiaire.

La déviation de la RD 105 a, elle, été achevée au printemps et l'îlot central a été aménagé. Pour marquer le caractère trinational du Palmrain, les partenaires suisses et allemands envisagent de planter chacun un arbre à côté de celui qui a été planté par la CC3F lors de l'inauguration du bâtiment Nord.



Bâtiment Sud

Bâtiment Nord

Distribus : pour un réseau accessible à tous



D'ici à 2015, la CC3F consacrera chaque année 300 000 € à la mise en accessibilité du réseau Distribus, soit 1,5 million d'euros sur cinq ans. Un diagnostic du réseau a permis d'évaluer son degré d'accessibilité et les travaux nécessaires pour qu'il puisse être utilisé par l'ensemble des personnes handicapées, quel que soit le handicap dont elles souffrent (moteur, sensoriel...).

La CC3F s'est fixé 5 objectifs :

- rendre tous les points d'arrêt accessibles (installation de bordures hautes, équipements pour le guidage des personnes handicapées...); les travaux sont prévus de 2012 à 2015 ;
- disposer d'un parc de véhicules accessibles d'ici 2015 (accueil des fauteuils roulants, information sonore

et visuelle des points d'arrêt et destinations...);

- améliorer la lisibilité de l'information sur le réseau (fiches horaires, information aux arrêts, accessibilité du site Internet...);
- former les conducteurs et personnels d'accueil à l'appréhension du handicap ;
- développer le service de transport spécialisé. Ce service est actuellement réservé aux titulaires d'une carte d'invalidité à 80 %. Une ouverture aux personnes présentant une dépendance moyenne est à l'étude.

La Communauté de Communes entend ainsi, comme le stipule la loi sur la mise en accessibilité de février 2005, rendre son réseau de transport public accessible à tous.

Le bassin d'orage de la Roselière en service



Le bassin d'orage construit par la CC3F rue de la Roselière à Saint-Louis a été mis en service en octobre.

Cet ouvrage de 550 m³ va retenir les eaux pluviales en cas de fortes précipitations ; elles pourront ainsi être pompées et acheminées vers la station d'épuration de Village-Neuf, permettant de protéger la Petite Camargue alsacienne.

L'aménagement des espaces verts est lui en cours.

Le coût de l'opération s'élève à 900 000 € HT financés par la CC3F avec l'aide de l'Agence de l'Eau Rhin Meuse (306 800 €) et du Conseil Général (78 000 €).

Le diagnostic sur l'accessibilité du réseau

Le réseau Distribus compte 217 points d'arrêt :

- 184 points d'arrêt sont identifiés par un poteau Distribus ;
- 85 offrent un abribus ;
- 22 sont équipés de bordures surélevées ;
- 55 % sont accessibles avec aide aux personnes à mobilité réduite ;
- 45 % sont considérés comme inaccessibles (obstacles au cheminement, pente supérieure à 5 %...).

Un tapis à histoire pour les enfants



Raconter une histoire aux enfants à l'aide d'un tapis, c'est l'idée qu'ont eue les assistantes maternelles de la CC3F. De septembre 2010 à juin 2011, elles se sont retrouvées deux fois par mois pour confectionner ce tapis. Cette nouvelle aventure créative fait suite à la réalisation du livre « Les trois petits zèbres » et permet de réaffirmer le rôle éducatif des assistantes maternelles auprès des enfants qu'elles accueillent.

Avec ce tapis, elles disposent en effet d'un nouvel outil pour l'éveil des enfants. Il viendra aussi enrichir les ateliers animés le jeudi matin par Marguerite Seguin-Facchi (RAM de Saint-Louis) qui emprunte des « raconte-tapis » à la médiathèque de Colmar. Il pourra de plus être utilisé lors des manifestations du RAM.

Des prêts à taux zéro pour les créateurs d'entreprises

Vous souhaitez créer votre activité ou reprendre une entreprise ? Sud Alsace Initiative vous accompagne dans votre projet en vous proposant :

- un prêt d'honneur compris entre 5 000 et 15 200 €, à taux zéro, sans caution ni garantie personnelle ; ce prêt permet de renforcer votre apport en fonds propres et d'obtenir ainsi plus facilement un prêt bancaire ;
- un parrainage par un dirigeant ou cadre d'entreprise pendant deux ans ;
- un suivi assuré par Sud Alsace Initiative.

Créée en 2000 par la Chambre de Commerce et d'Industrie Sud Alsace Mulhouse, Sud Alsace Initiative* a déjà attribué 378 prêts d'honneur pour un montant de 3 384 658 €. Elle est soutenue par la CC3F à travers une subvention annuelle de 9 500 €.

Pour en savoir plus :

Sud Alsace Initiative,
tél. 03 89 66 78 26.



* Sud Alsace Initiative est l'une des 243 PFIL (Plates-formes d'initiative locale) existant en France.





1
TEXTILES

Tri des déchets : faire encore mieux

Aujourd'hui, chacun d'entre nous produit en moyenne 1 kg de déchets par jour ; c'est deux fois plus qu'il y a 40 ans.

Ces déchets, il faut les collecter, les traiter. Cela a un coût, qui ne cesse d'augmenter.

Le tri est donc essentiel, à la fois pour la préservation de notre environnement et pour limiter le renchérissement de nos déchets.

Pour vous aider à trier, la Communauté de Communes des Trois Frontières a mis en place un dispositif complet : collectes en porte-à-porte, points d'apport volontaire, déchetteries...

Autant d'outils qui vous permettent d'accomplir les bons gestes et de prendre une part active à la gestion des déchets que nous produisons...

Un dispositif complet pour faciliter le tri

33 352 tonnes : c'est la quantité de déchets collectés par la Communauté de Communes des Trois Frontières en 2010. Ces déchets sont issus de trois grands modes de collecte : collectes en porte-à-porte, points d'apport volontaire et déchetteries.

La CC3F dispose en effet d'un dispositif complet, dont l'objectif est de vous faciliter le tri.

Vous bénéficiez ainsi de deux collectes en porte-à-porte :

- une collecte pour les ordures ménagères résiduelles, dans le bac beige ;
- une collecte réservée aux biodéchets, dans le bac vert.

Une pionnière pour la collecte des biodéchets

Cette dernière vous permet de trier facilement vos déchets de cuisine (épluchures, pain, coquilles d'œufs, sachets de thé...), déchets de jardin (dans la limite du volume mis à disposition), papiers absorbants...

On estime que ces biodéchets représentent 20 à 30 % du poids de nos ordures ménagères. Grâce au bac vert, vous pouvez alléger votre bac beige et valoriser ainsi des déchets qui, sinon, seraient incinérés.

Le ramassage des biodéchets en porte-à-porte a été lancé dès 1992. Il permet aujourd'hui de collecter près de 5 000 tonnes par an, soit quelque

96,3 kg par habitant. Dans le reste du département, cette collecte est en cours d'expérimentation dans quelques communautés de communes.

Apport volontaire : un réseau d'équipements dense



Pour vos bouteilles et emballages en plastique ou en verre et vos papiers-cartons, vous disposez de 285 conteneurs répartis sur 65 points d'apport volontaire. Où que vous habitez, vous trouvez donc, près de chez vous, des conteneurs bleus, verts et blancs. Enfin, pour desservir l'ensemble du territoire, la CC3F gère un réseau de mini-déchetteries, situées à Blotzheim, Hégenheim, Hésingue, Saint-Louis et Bartenheim (uniquement pour les habitants de Bartenheim).

S'y ajoutent la déchetterie de Kembs, reprise en régie par la CC3F en août

2001, et la déchetterie de Village-Neuf, ouverte depuis octobre 1995.

Cette dernière se distingue aussi bien par la qualité de ses équipements que par la diversité des filières de tri : elles sont 21 au total, avec des déchets qui, pour certains, sont rarement pris dans d'autres déchetteries. Elle est ouverte 6 jours sur 7 et l'accès est gratuit pour les habitants de la Communauté de Communes des Trois Frontières. Seuls les professionnels et les collectivités doivent payer, en fonction de la nature et de la quantité de déchets apportés.

Améliorer encore les performances

Grâce à l'ensemble de ce dispositif, et à vos efforts, la CC3F affiche de belles performances de tri (voir ci-contre). Des performances qui peuvent toutefois être encore améliorées.

C'est pourquoi la Communauté de Communes continue à parfaire son dispositif, en poursuivant sa sensibilisation au tri, par exemple dans les piscines, en agissant sur les sources de fraudes ou encore sur la sécurité des agents et des habitants.



De nouveaux macarons pour les déchetteries

La CC3F a mis en place de nouveaux macarons pour vous permettre d'accéder aux déchetteries. Il vous suffit de présenter votre carte grise ou un justificatif de domicile pour recevoir ce macaron portant le numéro d'immatriculation de votre voiture.

La Communauté de Communes entend ainsi limiter les fraudes et éviter les apports de déchets venant de communes extérieures à la CC3F, effectués par des personnes qui ne participent pas au financement du service.

Priorité à la sécurité

La collecte des déchets n'est pas sans danger. La marche arrière des camions de collecte notamment peut provoquer des accidents touchant aussi bien les agents que les riverains. C'est pourquoi la CC3F, conformément aux recommandations de la CNAMTS*, a décidé de limiter le recours à ce type de manoeuvre. Pour les personnes habitant dans des impasses, cela suppose la création de points de regroupement où doivent être apportés les bacs. Une contrainte, certes, mais qui permet d'assurer la sécurité de tous, en accord avec la réglementation.

Dans le même esprit, la CC3F travaille à l'accessibilité et à la sécurisation des déchetteries, avec l'installation de garde-corps au niveau des quais, afin d'éviter les chutes de personnes dans les caissons.

* Caisse nationale d'assurance maladie des travailleurs salariés

Baisse des tarifs pour les professionnels en déchetterie

Les déchets des artisans et commerçants de la Communauté de Communes des Trois Frontières sont pris en charge par la déchetterie de Village-Neuf. L'accès est payant. Le tarif varie en fonction de la quantité et du type de déchets et permet de couvrir les frais de réception des déchets.

Au 1^{er} juillet 2011, les tarifs ont été réajustés afin de refléter le coût réel d'élimination de ces déchets. Le dépôt de carton est ainsi devenu gratuit, car les recettes issues de la valorisation de ce matériau couvrent aujourd'hui les charges que supporte la CC3F.

De belles performances de tri

Grâce au dispositif de collecte des déchets et à vos efforts, la CC3F affiche de belles performances de tri :



- papiers-cartons ménagers: 45,2 kg par habitant et par an (moyenne nationale: 24,9 kg*)



- verre: 37,1 kg par habitant et par an (moyenne nationale: 30,4 kg**)



- bouteilles plastique et briques alimentaires: 5,4 kg par habitant et par an (moyenne nationale: 3,1 kg**)



- biodéchets: 96,3 kg par habitant (4 881 tonnes).

Source : Eco Emballages 2008* et 2009**

Cela permet le recyclage et le compostage de nos déchets :

Mode de traitement	CC3F	France*
• Incinération	40 %	29 %
• Recyclage	32 %	15 %
• Compostage	20 %	12 %
• Enfouissement	8 %	44 %

* Ademe, ITOM 2008

Pourquoi trier ?

Pour donner une deuxième vie à vos déchets

Vos déchets constituent une véritable richesse : le verre peut ainsi être recyclé à l'infini, tout comme l'aluminium de vos canettes ; vos biodéchets sont transformés en compost utilisé en agriculture ; vos papiers-cartons deviennent du papier d'emballage, du papier toilette... ; vos bouteilles en plastique se métamorphosent en vêtements de laine polaire, en piscines... En triant ces déchets, vous leur donnez une deuxième vie et vous participez à la préservation de nos ressources naturelles.

Quelques exemples :

- 1 tonne de carton recyclé, c'est 2,5 tonnes de bois économisées ;
- 1 tonne d'acier, c'est 1 tonne de minerai de fer économisée ;
- 1 tonne d'aluminium recyclé, c'est 2,3 tonnes de bauxite économisées... Ne gaspillez donc pas cette richesse...

Pour limiter la hausse du coût des déchets

En 2010, la CC3F a consacré une enveloppe de 6 513 000 € au service public des déchets. Cette somme permet de couvrir les frais de collecte, les salaires des agents, le fonctionnement des déchetteries et mini-déchetteries, le traitement des déchets... Elle est financée essentiellement par vous, à travers la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM), dont le taux 2011 est de 11,2 %. Un taux en hausse, afin d'absorber les coûts de traitement qui ne cessent d'augmenter. Le coût de l'incinération, notamment, a pratiquement doublé en 10 ans. Il est donc essentiel de bien trier pour éviter d'envoyer à l'incinération des déchets qui pourraient être recyclés. Il faut savoir que le traitement d'une tonne d'ordures ménagères non compostables par le SIVOM de l'agglomération mulhousienne coûte 116,05 € et

celui d'une tonne d'ordures ménagères compostables par le SM4 78 €. . . Vous pouvez aussi composter vous-même vos biodéchets ou, de façon générale, produire moins de déchets, afin de limiter les frais de collecte et de traitement.

Le service des déchets est financé par :

- **diverses recettes pour 98 % : la TEOM (79 %), les recettes liées aux artisans commerçants (10 %), les dotations, comme celle d'Eco Emballages (8 %)...** ;
- **le budget général, pour à peine 2 %.**

Chiffres 2010

Que deviennent vos déchets ?

- Vos ordures ménagères résiduelles (bac beige) sont traitées par le SIVOM de l'agglomération mulhousienne dans son usine d'incinération de Sausheim.
- Les biodéchets sont acheminés vers Aspach-le-Haut où ils sont compostés par le SM4 (Syndicat mixte pour le secteur 4).
- Les déchets apportés dans les mini-déchetteries et déchetteries sont pris en charge par différents prestataires chargés de les traiter et de les recycler. Ils sont environ une quinzaine, spécialisés chacun dans certains types de déchets.

Un service performant

La collecte des déchets est assurée en régie, par la CC3F elle-même, depuis 2003. Une cinquantaine de personnes - ripeurs, chauffeurs, agents de déchetterie, mécaniciens... - assurent chaque jour le bon fonctionnement du service.

Collectes en porte-à-porte

- 1 collecte par semaine pour chaque type de bac pour les foyers participant au tri sélectif.
- 2 collectes par semaine du bac beige pour les centres-villes et grands ensembles collectifs.
- 10 camions de collecte.
- 30 tournées par semaine.
- 100 436 km parcourus en 2010 pour collecter 18 327 tonnes de déchets.

Points d'apport volontaire



- 65 points d'apport volontaire.
- 285 conteneurs.
- 82 539 km parcourus en 2010 pour 3 822 tonnes de déchets.

Déchetteries

- 4 mini-déchetteries.
- 2 déchetteries, dont la déchetterie intercommunale de Village-Neuf.
- 66 caissons pour accueillir les déchets.
- 3 porte-caissons et 2 remorques pour les transporter vers les filières de traitement.
- 136 314 km parcourus en 2010 pour éliminer 10 736 tonnes de déchets.

Pour en savoir plus

- www.cc-3frontieres.fr: rubrique « Les domaines d'intervention », sous-rubrique « Environnement ».

Documents à télécharger :

- guide pratique du tri,
- mémento des jours de collecte,
- mémento d'accès aux déchetteries,
- liste des points d'apport volontaire,
- calendrier des collectes 2011,
- demande de bacs,
- tarifs déchetterie pour les professionnels.
- Guide pratique « Les services de la Communauté de Communes de A à Z », disponible à la CC3F, dans votre mairie, ou à télécharger sur le site Internet de la CC3F.

Trois questions à... Martin Welté, président de la commission Environnement



Comment la CC3F peut-elle encore améliorer le service des déchets ?

La CC3F a fait le choix de la qualité : qualité des installations, avec par exemple la déchetterie de Village-Neuf, qualité du service, qualité du travail effectué par les agents. Aujourd'hui, nous agissons sur la sécurité, dans les déchetteries et pendant les collectes, avec la problématique des marches arrière. Il s'agit d'appliquer la réglementation, mais ce qui nous importe aussi, c'est que cela convienne aux usagers. Il ne s'agit pas, par exemple, d'installer un garde-corps parce que c'est obligatoire, mais de voir ce qui se fait ailleurs, de trouver la meilleure solution pour assurer la sécurité des personnes tout en permettant de décharger facilement.

De la même façon, pour les marches arrière, on travaille avec les communes pour voir comment faire avancer les choses, de façon pragmatique.

Les habitants de la CC3F sont-ils de bons trieurs ?

Ce sont de bons élèves qui peuvent progresser. On peut par exemple poser la question de la réduction des déchets qui est l'une des préconisations du

Grenelle de l'Environnement.

Cette question doit d'ailleurs se poser aussi en amont du consommateur, chez le producteur. Tout le monde doit être acteur et les responsabilités doivent être prises à tous les niveaux.

Quelles vont être, justement, les incidences du Grenelle de l'Environnement sur la politique de la CC3F en matière de déchets ?

Le Grenelle de l'Environnement, c'est un moment intéressant pour faire le point, voir ce que l'on peut améliorer et réorienter notre action. Cela devra se faire, là aussi, avec pragmatisme. Nous devons nous donner une ligne directrice pour nous caler sur les préconisations du Grenelle, tout en tenant compte des contraintes locales et des moyens dont nous disposons, avec le souci de maintenir la qualité du service rendu.

Nous avons ainsi entamé une réflexion sur le système de financement. Nous allons étudier les avantages et inconvénients de chaque mode de financement : taxe d'enlèvement des ordures ménagères et redevance. Il s'agit d'avoir une image complète, un éclairage pluriel, de façon à nous décider en connaissance de cause et avoir le système le plus juste possible.

Assainissement : n'oubliez pas de mettre vos installations en conformité

La grande majorité des habitations de la CC3F est reliée au réseau d'assainissement collectif. Il est en effet obligatoire de se raccorder au tout-à-l'égout lorsque cette possibilité existe, même si votre maison dispose d'une fosse septique (voir Mieux ensemble n°3, octobre 2010). Celle-ci doit alors absolument être mise hors d'état de servir. L'objectif est d'éviter tout risque de pollution, la dégradation des conduites du réseau collectif par les gaz de fermentation et de permettre un bon fonctionnement de la station d'épuration.

Le service Assainissement de la CC3F est à votre disposition pour vous apporter toute l'information nécessaire. Il est aussi chargé d'assurer le contrôle des installations, des contrôles que la CC3F a intensifiés cette année : 1 000 visites seront réalisées en 2011 contre 700 habituellement. Sachez aussi que si vous ne réalisez pas les travaux de mise en conformité dans les délais, malgré les lettres de relance, votre redevance d'assainissement est doublée.

En vous raccordant, en mettant vos installations en conformité, vous participez à la protection de notre environnement et à la bonne gestion du réseau public d'assainissement.

Renseignements

Service Assainissement,
tél. 03 89 70 22 65.

Ouvert du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h (16 h 30 le vendredi).

Que faire des eaux pluviales ?

Afin de tenir compte des évolutions législatives, la CC3F a inclus dans son règlement d'assainissement une nouvelle disposition concernant les eaux pluviales* : les particuliers doivent maintenant veiller à ce qu'elles soient infiltrées à leur parcelle et non plus rejetées dans le réseau public d'assainissement unitaire. Cela suppose la réalisation, à leurs frais, d'un puits d'infiltration recevant les eaux de toiture, de terrasses, etc. Cette obligation existe lorsque le terrain naturel le permet (perméabilité du sous-sol...). Si ce n'est pas le cas, le rejet au réseau public est maintenu.

Cette mesure est mise en œuvre dans le cadre de l'instruction des nouveaux permis de construire pour lesquels le service Assainissement donne un avis de conformité de l'installation d'assainissement. Ses techniciens peuvent vous renseigner sur cette obligation et sur la nature du sous-sol.

*On appelle ainsi l'eau de pluie après qu'elle a touché le sol ou une surface pouvant l'intercepter ou la récupérer (toiture, terrasse...).

A

Assainissement

• **Demande d'autorisation de déversement, questions d'assainissement dans le cadre d'un permis de construire...**

Service Assainissement de la CC3F

Responsable : Bruno Lusy
Immeuble Le Reflet, 9 croisée des Lys,
68300 Saint-Louis

Tél. 03 89 70 22 65,

télécopie : 03 89 70 22 69

Mél. lusy.bruno@cc-3frontieres.fr

Ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h (jusqu'à 16 h 30 le vendredi).

• **Urgence, débordement...**

Véolia Eau

(Compagnie générale des eaux)

Tél. 08 10 46 34 63, 7j/7 et 24 h/24.

Bartenheim

Accès à la déchetterie du Pays de Sierentz uniquement pour les habitants de Bartenheim, rue Winston-Churchill.

Ouverte les mardis, jeudis et vendredis, de 13 h 30 à 18 h (17 h en hiver) ; le samedi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

Blotzheim

Avenue Drucksess (ateliers municipaux-dépôt des pompiers). Ouverte les 1^{er} et 3^e mercredis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

Hégenheim

Chemin des Prés, à côté du Centre technique municipal. Ouverte les 1^{er} et 3^e jeudis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

Hésingue

Rue de Saint-Louis (ateliers municipaux) Ouverte les 2^e et dernier jeudis du mois, de 13 h 30 à 17 h.

Saint-Louis

Rue du Ballon. Ouverte tous les mardis, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.

• **Points d'apport volontaire**

Conteneurs verts pour les bouteilles et bocaux en verre ; blancs pour les bouteilles et flacons en plastique ; bleus pour les papiers et cartons (sauf si gras ou souillés).

Liste par commune sur le site Internet de la CC3F (rubrique « Les domaines d'intervention », sous-rubrique « Environnement »).

D

• **Collecte en porte-à-porte**

Distribus

• **Suggestions, réclamations, renseignements d'ordre général**

Service Transports de la CC3F

Responsable : Hubert Vaxelaire,
tél. 03 89 70 93 66, Mél.

vaxelaire.hubert@cc-3frontieres.fr

• **Horaires, tarifs, achat de titres de transport, liste des points de vente :**

Métrocars SA

4 rue du Ballon – BP 156,
68300 Saint-Louis

Tél. 03 89 69 73 65,

télécopie : 03 89 69 38 03

www.distribus.com

Ouvert :

- du lundi au jeudi, de 8 h 15 à 12 h et de 14 h à 17 h 45

- le vendredi, de 8 h 15 à 12 h et de 14 h à 17 h 15

- le samedi, de 8 h 30 à 10 h 45.

D

Déchets

• **Demande ou échange de bacs, problème de ramassage, questions sur les déchets**

Service Environnement de la CC3F

Responsable : Florian Gutron
Immeuble Le Reflet, 9 Croisée des Lys,
68300 Saint-Louis

Tél. 03 89 70 22 60,

Télécopie : 03 89 70 22 59

Mél. dechetsmenagers@cc-3frontieres.fr

ouvert du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h (14 h-16 h 30 le vendredi).

• **Déchetteries**

Village-Neuf, 12 rue du Rhône,
tél. 03 89 67 88 36

Ouverte aux particuliers et professionnels :
- lundi à vendredi, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Ouverte aux particuliers uniquement :
- samedi, de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h.

Kembs, rue du Maréchal Foch,
tél. 03 89 48 48 68

Ouverte aux particuliers uniquement :
- lundi et mercredi, de 9 h à 12 h

- samedi, de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h.

• **Mini-déchetteries**

Ouvertes uniquement aux particuliers

Communes	Bac vert	Bac beige
Bartenheim - Bartenheim-la-Chaussée	Lundi Jeudi	Vendredi Mardi
Blotzheim	Lundi	Vendredi
Buschwiller	Lundi	Jeudi
Hégenheim	Jeudi	Mardi
Hésingue	Lundi	Jeudi
Huningue - individuel - collectif et hypercentre	Mardi	Jeudi Lundi et jeudi
Kembs	Jeudi	Mardi
Rosenau	Lundi	Vendredi
Saint-Louis - individuel - collectif et hypercentre - Bourgfelden individuel - Bourgfelden collectif - Neuweg	Jeudi Jeudi Mardi	Mardi Mardi et vendredi Lundi Lundi et jeudi Vendredi
Village-Neuf	Lundi	Vendredi

Merci de sortir vos bacs sur la voie publique pour 6 h le matin (5 h en été) ou la veille au soir. En cas de jour férié, le rattrapage de la collecte a lieu le mercredi de la même semaine. Le nettoyage des bacs est à votre charge.

P

Pistes cyclables

Réseau de 25 km avec itinéraires nord-sud et connexion au réseau allemand par la Passerelle des Trois Pays à Huningue.

Carte à télécharger sur le site Internet de la CC3F (Rubrique « Domaines d'intervention », sous-rubrique « Tourisme ») ou disponible à l'Office de Tourisme.

P

Port de plaisance de Kembs

54 emplacements à louer pour le weekend, au mois ou à l'année (bateaux de 8 à 26 m).

- **Location d'emplacements**
Estelle Dallmer, capitainerie du port de plaisance, tél. 03 89 74 50 74, télécopie : 03 89 74 50 76
Mél. port.kembs@cc-3frontieres.fr
Ouverte les lundi et mardi matin et le vendredi toute la journée.

R

Relais assistantes maternelles

Saint-Louis

Maison de l'Enfance
Marguerite Seguin-Facchi
6 rue Vauban - Tél. 03 89 70 93 68 / 06 75 49 77 85, Mél.
seguin.marguerite@cc-3frontieres.fr
Huningue

Nef de la Petite Enfance
Isabelle Lucas
43, rue du Maréchal-Joffre
Tél. 03 89 70 93 69 / 06 75 49 77 83
Mél. lucas.isabelle@cc-3frontieres.fr

Accueil sur rendez-vous, du lundi au vendredi

- **Permanences**
Saint-Louis : mardi, de 14 h à 17 h, vendredi de 9 h à 12 h
Huningue : jeudi, de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h.

En période scolaire uniquement

Mairie de Bartenheim, tél. 03 89 70 76 00
1^{er} et 3^e mardi de 10 h à 12 h
Mairie de Kembs, tél. 03 89 48 37 05
2^e mardi de 14 h à 16 h
4^e mardi de 15 h à 17 h
Mairie de Rosenau, tél. 03 89 68 31 10
3^e mardi de 14 h à 16 h.

S

Sport

• Piscine couverte de Village-Neuf

1 070 m² de plans d'eau avec un bassin sportif, un bassin de nage, un bassin d'apprentissage et une pataugeoire. Un espace de remise en forme avec hammam, sauna, solarium, espace de détente, terrasse extérieure.

Contact : Bernard Marin et Daniel Choquet,
77 rue de Michelfelden, 68128 Village-Neuf
Tél. 03 89 67 13 41

piscine.couverte@cc-3frontieres.fr

• Centre nautique Pierre-de-Coubertin

Bassin de natation (50 m x 20 m), bassin de loisirs (1 000 m²) avec toboggan, pataugeoire (150 m²).

Contact : Christophe Jaegy
4, rue Saint-Exupéry, 68300 Saint-Louis
Tél. 03 89 67 11 21. Ouvert :

- en mai et juin : les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 12 h à 19 h30 ; le mercredi, de 10 h à 19 h 30 ; les samedi et dimanche, de 10 h à 20 h
- en juillet et août : du lundi au vendredi, de 9 h à 19 h 30 ; les samedi et dimanche, de 9 h à 20 h.

• COSEC et mur d'escalade

Salle de sport ouverte pendant l'année scolaire aux élèves en journée, aux associations en soirée.

Dans l'enceinte du COSEC, 250 m² aménagés pour l'escalade, 5 zones de difficulté. Accessible aux groupes scolaires et associations.

Service des Sports de la CC3F

Responsable : Manuel Schuller
79 rue de Michelfelden,
68128 Village-Neuf - Tél. 03 89 67 72 10
sport@cc-3frontieres.fr

T

Tourisme

Office de Tourisme du Pays de Saint-Louis / Huningue-Région des Trois Frontières

Maison de Haute-Alsace
81 rue Vauban, 68128 Village-Neuf
Tél. 03 89 70 04 49,
télécopie : 03 89 67 30 80
Mél. info@alsace-cotesud.com
Site Internet : www.alsace-cotesud.com
Ouvert du lundi au samedi, de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30 et le mardi de 10 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
Fermé les jours fériés et dimanches.

Les mots d'ici



Calligraphie de Denise Lach

Waidlig ou Waidling

(en allemand : Weidling)

Ce terme désigne une barque à fond plat, d'une dizaine de mètres de long, utilisée entre autres sur le Rhin. Elle date du temps des Celtes, environ 5 000 ans avant Jésus-Christ.

Une expression avec « Waidlig »

Der het Waidlig à, er chennt met ehne eber d'r Rhi fàhre.

(Se dit d'une personne qui a de grandes chaussures.)

opside&co - tél. 03 89 25 49 00

Communauté de Communes des Trois Frontières

Place de l'Hôtel de Ville - BP 50199
68305 Saint-Louis Cedex
Tél. 03 89 70 90 70

Télécopie : 03 89 70 90 85

Mél. direction@cc-3frontieres.fr

Site Internet : www.cc-3frontieres.fr

Bureaux ouverts du lundi au vendredi :

de 9 h à 11 h 30 et de 14 h 30 à 17 h,
16 h 30 le vendredi.